

# Projet pilote dédommagement: protection des données.

1. Le client se connecte à l'appli Mobile CFF Preview au moyen de son login SwissPass.
2. Puis, il s'enregistre de manière ciblée sur le cockpit de voyage d'Axon Vibe dans l'application Mobile CFF Preview, et accepte explicitement de participer au projet pilote. Lors du processus d'enregistrement, les CFF transmettent l'identité SwissPass sous forme anonymisée à Axon Vibe. **La véritable identité du client n'est pas révélée à cette entreprise qui ne peut tirer aucune conclusion sur l'identifiant ainsi anonymisé.**
3. Au cours du projet pilote, Axon Vibe identifie automatiquement les trajets que les participants effectuent dans des trains ou bus de remplacement – **sur la seule base de l'identifiant anonymisé.**
4. Périodiquement, Axon Vibe établit une liste des identifiants anonymisés et du nombre de jours au cours desquels le participant a voyagé dans des trains/bus de remplacement, tout en vérifiant que les conditions d'indemnisation sont remplies. Cette liste est transmise aux CFF. **La liste ne contient aucun détail sur les voyages effectués.**
5. Les CFF affectent à nouveau les identifiants anonymisés aux logins SwissPass correspondants.
6. Puis, les CFF obtiennent de SwissPass les adresses de tous les passagers remplissant les conditions d'indemnisation et leur envoient le bon-cadeau.

**Ainsi, les CFF garantissent la protection des données de leurs clients dans le cadre de ce projet pilote: Axon Vibe ne peut pas associer les données collectées à l'identité du voyageur. De leur côté, les CFF n'ont pas connaissance des trajets exacts effectués par les participants. Les CFF utilisent les données exclusivement dans le cadre du projet pilote. Axon Vibe est une société suisse qui stocke et traite en Suisse ou dans l'Union européenne toutes les données propres au projet considéré.**

